Coachingmental.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) — PRESTATIONS DE FORMATION

GAUTHIER - SABATIER CONSULTING (Coachingmental.fr)

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation professionnelle (en présentiel, distanciel, e-learning ou intra-entreprise) dispensées par la société **GAUTHIER - SABATIER CONSULTING** (SARL immatriculée sous le SIREN 799 597 513, dont le siège social est situé au 188 Route de la Résidence des Landes, 12190 Le Nayrac), enregistrée en qualité d'organisme de formation sous le numéro de déclaration d'activité **76120122312** auprès du Préfet de la région Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) et certifiée **Qualiopi** au titre des actions de formation.
Le fait de s'inscrire à une formation ou de passer commande en ligne implique l'adhésion entière et sans réserve du Client ou du Stagiaire aux présentes CGV.

Article 2 : Contractualisation (Convention vs Contrat)

Conformément aux dispositions du Code du travail, les modalités contractuelles diffèrent selon le statut du souscripteur :

- **2.1. Inscription par une Entreprise ou avec financement tiers (OPCO, FIFPL, AGEFICE, AFDAS, etc.) :** L'inscription fait l'objet d'une **Convention de formation professionnelle** (articles L.6353-1 et L.6353-2 du Code du travail) conclue entre GS Consulting et l'entreprise ou le professionnel financé.
- **2.2. Inscription à titre individuel (Autofinancement) :** Toute personne physique qui entreprend une formation à titre individuel et **à ses frais exclusifs** conclut un **Contrat de formation professionnelle** (articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail).

Article 3 : Tarifs et Grille Tarifaire Différenciée

Les prix sont indiqués en euros et nets de taxes (TVA non applicable ou exonérée pour les prestations de formation professionnelle continue conformément à l'article 261-4-4°a du CGI, ou TTC selon le statut de la prestation).
En toute transparence (Indicateur 1 du Référentiel National Qualité Qualiopi), GS Consulting applique une grille tarifaire publique différenciée selon la nature juridique du cocontractant et le mode de financement :

- **3.1. Tarif Entreprise & Financement OPCO / Fonds d'assurance (ex : 3 300 € en présentiel / 2 100 € en parcours distanciel tutoré) :** Ce tarif s'applique à toute action financée totalement ou partiellement par une personne morale (employeur, club, fédération) ou un organisme tiers (OPCO, FIFPL, AGEFICE, France Travail). Il intègre le coût pédagogique, le tutorat obligatoire, ainsi que les frais de gestion conventionnelle, le montage et le suivi administratif sur les portails des financeurs, la gestion de l'assiduité réglementaire et les délais de règlement différés.
- **3.2. Tarif Individuel — Autofinancement (ex : 2 200 € en présentiel) :** Ce tarif préférentiel est strictement réservé aux personnes physiques finançant 100 % de la formation sur leurs deniers personnels dans le cadre d'un Contrat de formation individuel, sans aucune intervention, subrogation ni demande de remboursement auprès d'un organisme financeur (OPCO/FIFPL/Employeur). Aucune facture ni attestation destinée à un organisme de financement tiers ne pourra être émise sur la base de ce tarif.
- **3.3. Formules E-learning en autonomie (Achat direct en ligne) :** Les modules et parcours E-learning vendus en accès immédiat sans tutorat individuel relèvent d'une tarification spécifique affichée sur la boutique en ligne, payable comptant ou en plusieurs fois par carte bancaire.

Article 4 : Modalités de règlement

- **4.1. Dans le cadre d'un Contrat individuel en présentiel (Art. L.6353-6 du Code du travail) :** Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration du délai de rétractation de 10 jours (ou 14 jours si contrat conclu à distance). Passé ce délai, un acompte ne pouvant excéder **30 % du prix total** est versé. Le solde donne lieu à des paiements échelonnés au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.
- **4.2. Dans le cadre d'une Convention (Entreprise / OPCO) :** En cas de prise en charge par un OPCO, il appartient au Client de faire sa demande de prise en charge avant le début de la formation. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à GS Consulting au premier jour de la formation, ou en cas de prise en charge partielle, le Client est facturé de l'intégralité (ou du reliquat) du coût de la formation. Les factures sont payables à réception ou sous 30 jours maximum.
- **4.3. Dans le cadre d'un achat E-learning en accès immédiat :** Le règlement s'effectue par carte bancaire (en 1 ou plusieurs fois via notre partenaire sécurisé) au moment de la commande.

Article 5 : Droit de rétractation et cas spécifique du E-learning

- **5.1. Formations en présentiel ou distanciel synchrone :** À compter de la signature du contrat de formation, le Stagiaire particulier dispose d'un délai de **10 jours** (article L.6353-5 du Code du travail), porté à **14 jours** pour tout contrat conclu à distance (article L.221-18 du Code de la consommation), pour se rétracter

par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de GS Consulting.

- **5.2. Renonciation expresse au droit de rétractation pour le E-learning (Accès immédiat) :** Conformément à l'article **L.221-28 13° du Code de la consommation**, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel (formations vidéo E-learning, PDF, quiz) dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. En cochant la case prévue à cet effet lors de l'achat en ligne et en se connectant à la plateforme de formation, le Client accepte l'accès immédiat au contenu et renonce définitivement à tout droit de rétractation ou de remboursement.

Article 6 : Annulation, absence ou abandon

Toute annulation par le Client (hors délai légal de rétractation) doit être communiquée par écrit au moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Passé ce délai, ou en cas d'absence ou d'abandon en cours de formation (hors cas de force majeure dûment justifié conformément à l'article L.6353-7 du Code du travail), la formation est due en totalité à titre d'indemnité forfaitaire. Attention : les sommes versées au titre d'une indemnité de dédit ou d'inexécution ne sont jamais prises en charge par les OPCO et restent à la charge exclusive du Client.
GS Consulting se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session présentielle (notamment à Aix-en-Provence) si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au plus tard 10 jours avant le démarrage. Dans ce cas, les sommes éventuellement versées seront intégralement remboursées ou reportées sur la session suivante, sans autre indemnité.

Article 7 : Propriété intellectuelle (Méthode ACCEDER®)

L'ensemble des supports pédagogiques, vidéos, audios, textes, tests et outils remis ou accessibles en ligne (notamment relatifs à la **Méthode ACCEDER®**, marque déposée et méthode propriétaire créée par Pier Gauthier) sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. L'inscription à une formation confère uniquement un droit d'usage personnel et non exclusif. Toute reproduction, diffusion, partage d'identifiants de connexion, revente ou exploitation commerciale de ces supports sans l'autorisation écrite de GS Consulting est strictement interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

Article 8 : Réclamations, Médiation et Litiges (Conformité Qualiopi)

Toute réclamation relative aux prestations de formation peut être adressée par e-mail à contact@coachingmental.fr ou par courrier au siège social. Chaque réclamation est traitée dans un délai maximum de 15 jours ouvrés conformément à notre procédure qualité

Coachingmental.fr

Qualiopi.
En cas de litige persistant avec un client particulier (consommateur), celui-ci a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation. À défaut d'accord amiable, tout litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de GS Consulting (Rodez).